

PROJET PPP – CAMPUS SCOLAIRE DE MERSCH

Neie Lycée (NL)

Lycée Technique pour Professions Educatives et Sociales (LTPES)

ASSOCIATION MOMENTANEE



PPP CAMPUS SCOLAIRE DE MERSCH

CONCEPTION, FINANCEMENT, CONSTRUCTION ET FONCTIONNEMENT

DOSSIER GÉNÉRAL DE MARCHÉ PUBLIC

Pouvoir adjudicateur : L'Etat du Grand Duché du Luxembourg
Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Ministère des Finances
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Maître d'ouvrage : AM-GTK Association momentanée
Félix Giorgetti
A+P Kieffer Omnitec

Maîtrise d'œuvre : Project Manager / Coordination Générale: W. De Toffol INCA Ingénieurs Conseils Associés S.à.r.l.
Architecte : ARCO Architecture Company
Bureau d'études génie technique : BETIC S.A.
Bureau d'études génie civil : INCA Ingénieurs Conseils Associés S.à.r.l.
Bureau de contrôle technique : SECOLUX Association pour le Contrôle de la Sécurité
et de la Construction A.s.b.l.

PPP CAMPUS SCOLAIRE DE MERSCH

CONSTRUCTION DU « NEIE LYCÉE », DU « LYCÉE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES »
ET D'UN « INTERNAT »

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

ET PARTIE ARCHITECTURALE

1. Partie urbanistique

1.1 *Implantation*

Le complexe scolaire lycée est projeté à Mersch, à proximité du centre, de la gare ferroviaire et à coté de l'agrocenter (CEPAL).

Tout en étant implanté à proximité du centre du village de Mersch, le lycée n'est pas en contact direct avec les zones d'habitation.

Le terrain d'implantation est bordé à l'est et au nord par l'Alzette, la ligne de chemin de fer ligne 10 Luxembourg-Ettelbrück et la rue de la Gare CR 138.

Le campus scolaire a été implanté de façon à répondre au mieux aux objectifs suivants:

- création d'un complexe scolaire animé et vivant offrant sur un même site les activités scolaires, sportives, artistiques et d'habitation (internat); les différents volumes bâtis seront identifiables par les fonctions leurs attribuées;
- intégration harmonieuse des constructions dans le terrain et au milieu environnant;
- création d'espaces de récréation différenciés. Le vaste hall d'entrée vitré fait fonction de lieu d'accueil et de rencontre ainsi que d'articulation centrale distribuant les flux vers les fonctions communes et vers les 2 lycées situés de part et d'autre. L'implantation du complexe sportif est à l'extrémité nord du site.

L'internat est implanté à l'est le long de l'Alzette.

Les chemins aménagés aux alentours garantissent un accès facile à tous les bâtiments (fournisseurs, services d'urgence).

1.2 *Desserte*

Le campus scolaire sera desservi par le CR 138 et par la gare ferroviaire de Mersch.

Le transport scolaire du lycée sera assuré par autobus et par chemin de fer. La gare routière située à la périphérie du site scolaire et à proximité de l'entrée principale garantit un accès facile et sûr aux élèves.

2. Partie architecturale

2.1 Concept général

La conception architecturale du projet est basée sur les critères suivants:

- respect des prescriptions définies par le nouveau concept énergétique
- respect de l'environnement et de la topographie du terrain
- création d'un ensemble de plusieurs volumes architecturaux à échelles adaptées au paysage construit environnant, différenciés selon les fonctions leur attribuées, facilitant ainsi leur identification et l'orientation des utilisateurs.

Les deux lycées sont réunis par un grand hall commun vitré qui d'un coté dessert les fonctions communes et d'autre part sépare les deux unités.

Pour mieux répondre à la forme et à la dimension de la parcelle, aux conditions d'accessibilité et aux limites existantes (chemin de fer et Alzette), les deux nouveaux lycées sont décalés dans leur alignement par rapport à la rue desservante. Ce décalage contribue ainsi à mieux les identifier. Les emprises différentes des deux entités dictent leur implantation par rapport au hall. Les parkings et la gare des bus se trouvent à gauche et à droite des bâtiments principaux. Ceci permet de créer une place entrecoupée de verdure devant le bâtiment pour le mettre en évidence.

Le programme permet une identification spécifique du NL et du LTPES, mais beaucoup de surfaces sont utilisées par les deux synergies. En réponse à ces exigences et dans le concept de „compacité et de proximité“ le projet prévoit une entrée commune et un grand hall couvert par une verrière d'où sont distribuées les différentes fonctions. Cet espace bien défini avec ses liaisons vers le hall des sports et le terrain de sports est bien sécurisé et facile à surveiller par le corps enseignant.

Le hall d'entrée coupe l'ensemble des bâtiments verticalement et horizontalement en deux et donne ainsi un accès facile à la cour de récréation et aux autres fonctions communes (théâtre, restaurant, etc.)

Il se prolonge par un grand auvent partiellement vitré vers la cour de récréation. La cour de récréation est entourée sur 4 côtés par des bâtiments et ouverte au rez-de-chaussée vers les rives de l'Alzette.

La bibliothèque et l'administration du NL sont situées au rez-de-chaussée. Les salles en gradin ont été créées au-dessus de la bibliothèque agrandie du NL et l'inclinée de ces salles avec un grand vide permet un éclairage naturel de cet espace.

Les salles de musique regroupées dans un pavillon séparé peuvent s'ouvrir sur l'extérieur et profiter de l'amphithéâtre.

Les facilités de sports à l'air libre sont maintenant situées au nord-est du terrain, à côté de l'Alzette, entre l'internat et le hall des sports, à côté des végétations du biotope conservé et donc dans une ambiance très verte.

Bien que réunis par des fonctions communes, les deux lycées sont intérieurement séparés. Des matériaux et des couleurs différentes distinguent chacun des lycées même si le mode de construction reste le même.

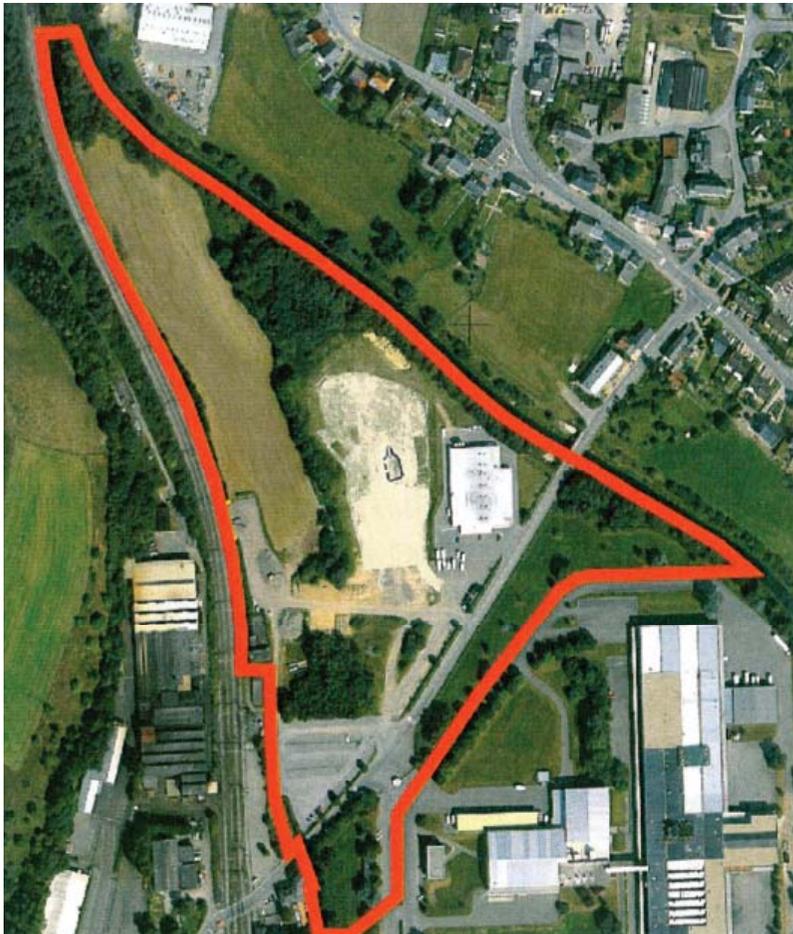
La compacité du campus permet de réduire au maximum les surfaces extérieures et contribue ainsi à diminuer les coûts énergétiques.

L'internat a été intégré au campus, il est placé le long de l'Alzette avec vue sur la verdure au sud-est, à côté du terrain de sports extérieur, en bordure et partiellement au dessus de la cour d'école.

SURFACES - VOLUMES

Surface terrain : ca 6.60 ha
Emprise au sol des constructions : ca 14.750 m²

Surfaces brutes totales : ca 43.700 m²
Surfaces nettes totales : ca 36.500 m²
Volumes brutes totales : ca 188.200 m³
Parkings: 200 voitures



CAPACITE D'ACCUEIL ET PROGRAMME

Accueil :

Capacité Lycées : 1600 élèves

Capacité Internat : 90 élèves

Programme :

Salles de classe

Salles de classe spécialisées

Ateliers / Ateliers musique

Administration

Infrastructures sportives

Bibliothèques

Infrastructures techniques

Cantine, Cafétéria, Cuisine, Préau

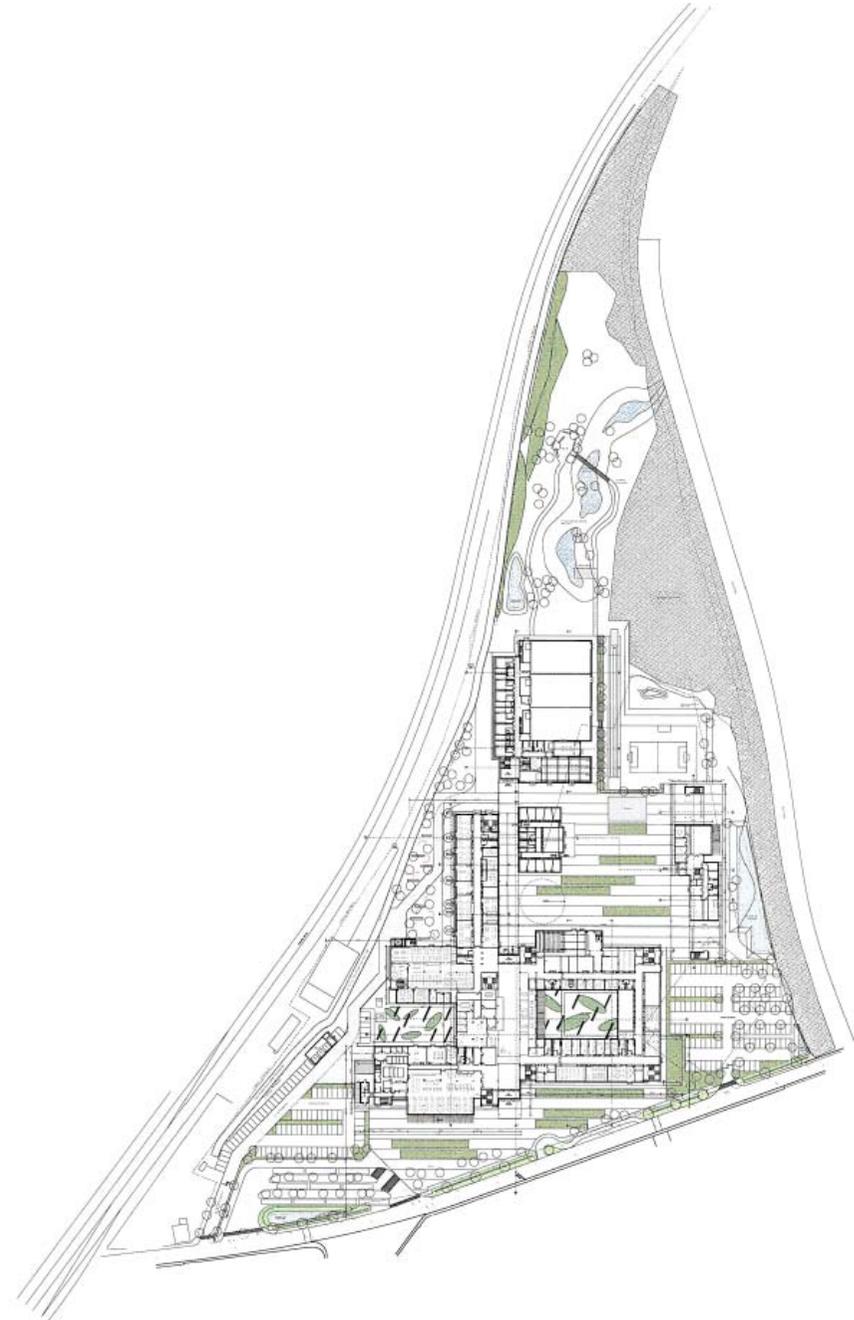
Théâtre

Internat

Aménagements extérieurs

Biotope / Jardin et étang

Construction basse énergie : consommation chauffage et eau chaude sanitaire 30 kW h/an garantie



LISTE DES AUTORISATIONS SOLLICITÉES ET OBTENUES

n°	Demande	Administration / entreprise
1	Demande d'autorisation de déboisement	Ministère de l'Environnement
2	Demande de permission de voirie pour la construction et le raccordement aux réseaux existants	Administration des Ponts et Chaussées
3	Demande de permission de voirie pour les travaux d'installation de chantier	Administration des Ponts et Chaussées
4	Demande de permission de voirie le long des voies CFL	Administration des Chemins de Fer
5	Demande de permission de démolition de l'ancienne Boulangerie	Administration des Ponts et Chaussées
6	Demande de permission de cours d'eau	Administration de la Gestion de l'Eau
7	Demande d'autorisation pour le raccordement au réseau eaux usées	SIDERO
8	Demande d'autorisation de bâtir	Commune de Mersch
9	Demande d'autorisation de démolition de l'ancienne Boulangerie	Commune de Mersch
10	Protection de la nature	Administration de l'Environnement
11	Commodo-Incommodo Terrassement, Démolition et Assainissement	Ministère de l'Environnement
a		ITM
12	Commodo-Incommodo Construction et Exploitation	Ministère de l'Environnement ITM
13	Demande du raccordement d'eau potable (provisoire / définitive) - parking au sud	Commune de Mersch
14	Demande du raccordement des eaux usées (provisoire / définitif) - CR183	Commune de Mersch
15	Demande du raccordement provisoire au TRAF0 existant	Electris
16	Demande raccordement définitif au réseau électrique	Electris
17	Demande raccordement TV Eltrona	Eltrona Interdiffusion S.A.
18	Demande raccordement PT (provisoire)	P&T
19	Demande raccordement PT (définitif)	P&T
20	Demande du raccordement d'eau potable (provisoire) - boulangerie	CEPAL Agrocenter
21	Convention acces chantier	Cepal-commune-GTK

Couloir : aménagement type 1



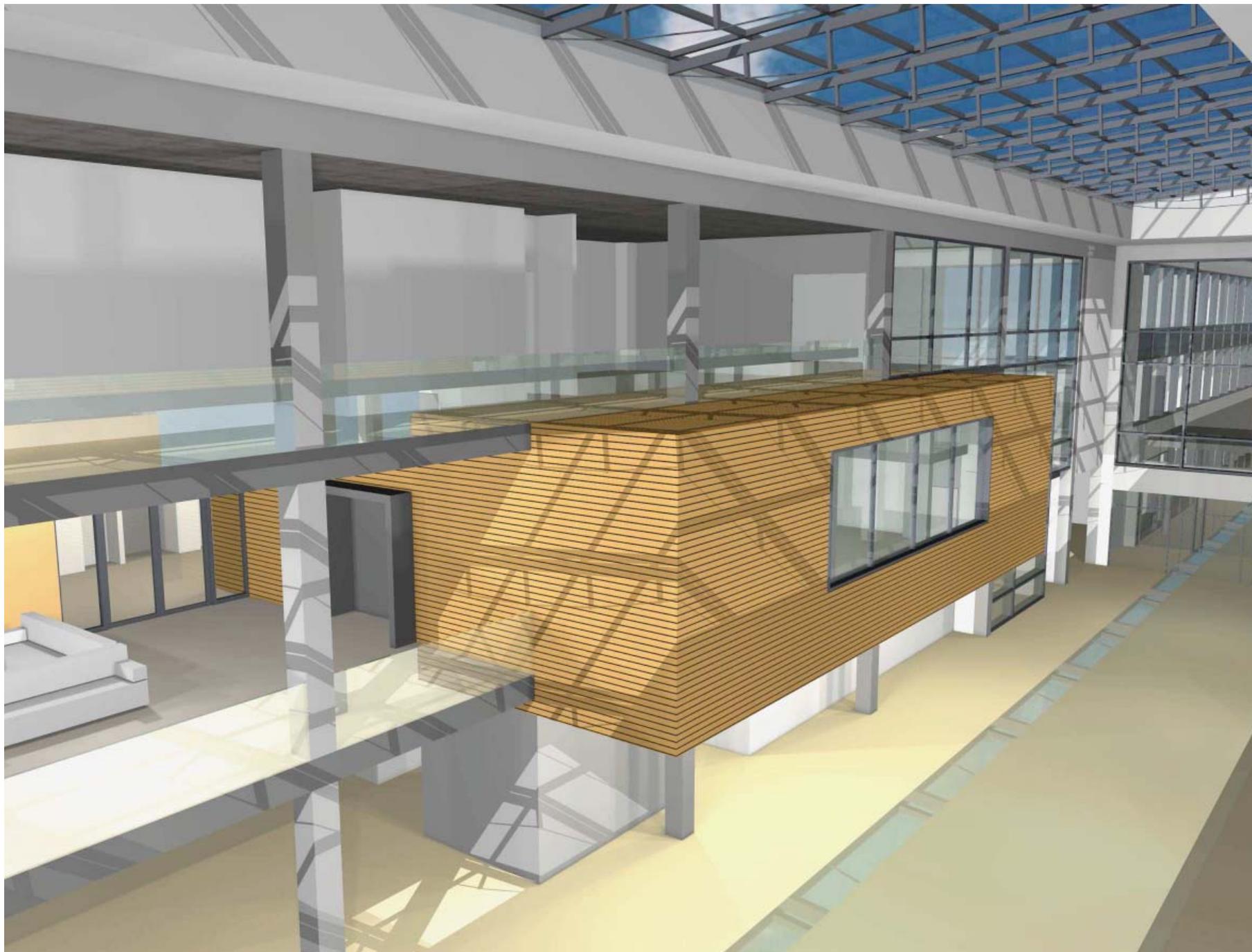
Couloir : aménagement type 2



Bibliothèque LTPES (Espace lecture)



Hall d'entrée



Bibliothèque LTPES (accueil, bureau)

